

cotite dans une succession

Par **schlag**, le **27/06/2010** à **01:05**

je suis depuis plus de 2 ans dans une affaire de succession et une personne s'oppose sans arrêt dans cette succession pour laé simple raison qu'elle ne veut pas que je sois dans cette succession au debut au décès de ma mère mon frère m'a harceler pour que je fasse un acte de renonciation pour le fait que ma mère avait pleins de dettes. cela s'est fait durant la succession de mon grand père décédé aussi.nous sommes trois freres et soeur .ma soeur ne s'est opposée à rien n'a pas contactée de tribunal pour renonce elle a acceptée la succession mon frère et moi avons fait un acte de rétracta. je suis revenue sur mon acte après de retractation après mon frère et c'est sur ce fait qu'il dit que je ne peux pas revenir dessus et par conséquent ne peut avoir ma part de cotité dans la succession or depuis il m'a menti je n'ai jamais pu aller chez ma mère il n'y a pas eu d'inventaire je n'ai jamais su si elle avait des dettes j'ai été dupée je vous demande si je peux refaire un acte de retractaétion et porter plainte pour dol pour tous les mensonges qu'il m'a dit ?